



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES | 06



## DOSSIER DE PRESSE

*Dans le cadre du programme de coopération transfrontalière France-Italie 2014-2020 ALCOTRA*

# Lancement du projet européen JARDIVAL de valorisation des jardins de la Riviera franco-italienne et présentation du Festival des Jardins de la Côte d'Azur 2017

**Vendredi 13 mai 2016 à 11 heures**  
Jardins de l'Hôtel du Département  
Centre administratif - Boulevard du Mercantour à Nice

Contact presse : Julie Moziyan - 04.97.18.62.06 - [jmoziyan@departement06.fr](mailto:jmoziyan@departement06.fr)



## Les jardins d'exception de la Riviera

Des cimes du Mercantour aux rivages de la Méditerranée, des gravures rupestres de la préhistoire à l'architecture contemporaine, **notre territoire recèle un exceptionnel héritage naturel et culturel**, comme en témoigne la candidature transfrontalière des « Alpes de la Méditerranée » au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Parmi ces trésors, symboles à la fois des dons prodigués par la nature et du génie humain, **les jardins ont trouvé ici une terre de prédilection**, façonnant des paysages enchanteurs et offrant un tourbillon de couleurs éclatantes et de senteurs enivrantes.

Découvrir les jardins de la Riviera, c'est **remonter le temps vers la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle**, à l'époque où de grandes familles d'Europe gagnent la Côte d'Azur et donnent naissance à de somptueux hôtels, palais, villas.

À la faveur d'un climat tempéré, les espaces alors créés permettent d'acclimater des espèces végétales rares venues du monde entier. Des jardins ornementaux spectaculaires aux plantes luxuriantes deviennent ainsi le refuge privilégié de cette société au goût raffiné.

Ces merveilleux témoins d'un prestigieux passé n'ont pas disparu et ont même été accompagnés au fil du temps de créations nouvelles. **Nous jouissons ainsi aujourd'hui d'un réseau unique de jardins déployés sur de nombreuses communes.**

Ils offrent des havres de paix et de splendides perspectives que chacun peut apprécier au gré des saisons, retrouvant l'intimité, la quiétude et la beauté d'une nature façonnée par la main de passionnés.

## JARDIVAL, un programme transfrontalier pour promouvoir ce riche patrimoine

Forts de ce précieux héritage naturel et architectural, **le projet JARDIVAL que nous lançons aujourd'hui vise à protéger et à valoriser les jardins de la Côte d'Azur et de la Riviera italienne.**

Il est issu du **1<sup>er</sup> appel à projets du programme ALCOTRA 2014-2020**, qui réunit sous l'égide de la **Région Auvergne-Rhône-Alpes**, des **Départements français** (Haute-Savoie, Savoie, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes), des **provinces italiennes** (Turin, Cuneo, Imperia) et la **région autonome de la Vallée d'Aoste**.

Autour d'actions d'envergure destinées à améliorer la qualité de la vie, stimuler le développement technologique, l'innovation et protéger l'environnement, ce programme traduit les **liens solides, profonds et anciens qui unissent la France à l'Italie**, tissés au fil des siècles autour d'échanges culturels, politiques et économiques, dont les Alpes-Maritimes ont été l'illustration et sont encore aujourd'hui le témoin.

Dans cette veine, **le projet JARDIVAL** poursuit l'objectif de **renforcer la visibilité et l'attrait de nombreux jardins** situés de part et d'autre de la frontière franco-italienne.

Son coût s'élève à **1 822 740 €**, avec une participation départementale de **331 690 €** (213 500 € du CRT, 224 700 € de Cannes, 219 250 € de Menton, 203 080 € de Grasse, 50 000 € de la région Ligurie, 200 500 € de Sanremo, 217 020 € de Costareinera, 163 000 € de la province d'Imperia). Le financement de l'Europe au titre du FEDER, dans le cadre du programme ALCOTRA s'élèvera à hauteur de **85 %** de ce montant total.

Conduit par le Département des Alpes-Maritimes, il réunit **5 communes et une province** dotées de sites aussi remarquables que pittoresques :

- **Cannes**, avec le parc de la Villa Rothschild et ses nombreuses espèces de palmiers ainsi que sa petite cascade enveloppée de plantes qui se laisse entendre dès la cour d'entrée ;
- **Menton**, avec le jardin de la villa Maria Serena et son impressionnante collection d'arbres tous plus imposants les uns que les autres, certains dépassant les 12 mètres de haut ;
- **Grasse**, avec le jardin des Plantes qui s'inscrit harmonieusement dans le cadre prestigieux de la fabrique de parfum et du musée Fragonard ;
- **Sanremo**, avec le parc de la villa Ormond où la végétation exotique se mêle tour à tour aux rotondes, aux colonnes de pierre et à la magnifique vue sur la mer ;
- **Costarainera**, avec le parc Novaro dans la magnifique vallée de San Lorenzo ;
- **La Province d'Imperia**, avec La Villa « Grock » disposant d'une multitude d'éléments architecturaux et paysagers rendant hommage au plus grand clown musical du XX<sup>ème</sup> siècle.

Tous ces lieux vont faire l'objet de travaux (nouveaux aménagements et équipements, information...) afin que les visiteurs puissent en profiter dans les meilleures conditions de confort et de sécurité. **Ceux-ci seront réalisés en 2016 et 2017.**

Parallèlement, **une stratégie de communication, de promotion et d'animation** est prévue pour développer une offre spécifique autour du patrimoine des jardins.

Elle sera menée, au titre des partenaires français, par **le CRT Côte d'Azur**, et au titre des partenaires italiens par **l'Agence régionale de promotion de la Ligurie**.

### **Le Festival des Jardins de la Côte d'Azur, célébration d'un patrimoine inestimable**

Pour couronner cette ambition de révéler l'incroyable potentiel touristique de nos jardins tout en offrant au grand public un nouvel événement culturel emblématique, **le Département a décidé de créer un festival entièrement dédié aux jardins de la Côte d'Azur.**

Le Département lancera au printemps prochain cette grande et belle manifestation, qui se déploiera sur plusieurs sites des Alpes-Maritimes **du 1<sup>er</sup> au 28 avril 2017.**

**Budget prévisionnel : 350 000 €** (susceptible d'évoluer) pris en charge en partie sur le budget JARDIVAL et en partie directement par le Département.

Destiné aussi bien aux visiteurs du monde entier qu'aux amoureux de la nature, des jardins et de la botanique, aux scolaires qu'aux étudiants en écoles de paysage, d'architecture, de design ou d'horticulture, **il séduira tous les publics.**

La 1<sup>ère</sup> édition vise une fréquentation globale de **400 000 personnes**, l'objectif étant de renouveler l'événement tous les 2 ans.

Il mettra en effet à l'honneur **les multiples essences et végétaux** propres à notre climat méditerranéen, ainsi que **les savoir-faire des professionnels** du secteur.

Le thème choisi, « **Jardin des sens** », sera placé sous le signe des émotions profondes qui nous submergent au contact du parfum des fleurs, de la lumière azurée, du chant des oiseaux...

Ainsi, la douceur de vivre, l'éveil sensoriel et les bienfaits des espaces préservés au cœur des villes en seront les maîtres-mots.

La manifestation s'articulera autour de **2 concepts** :

→ [Le festival « in », un concours de créations paysagères](#)

Ouvert aux paysagistes et entreprises du paysage, aux artistes, designers, architectes et aux étudiants des écoles de paysage, **il verra 5 communes** (dont les 3 partenaires de JARDIVAL) **accueillir chacune 2 jardins éphémères** :

- **Cannes** au jardin de la villa Rothschild ;
- **Menton** au jardin Biovès ;
- **Grasse** sur l'esplanade Honoré Cresp ;
- **Nice** au jardin Albert I<sup>er</sup> ;
- **Antibes** sur la Pinède de Juan-les-Pins (ou la place de Gaulle).

Chaque jardin devra posséder une superficie de **200 m<sup>2</sup>** et incarner un authentique univers.

Le coût d'une création paysagère étant estimé à 50 000 €, **le Département octroiera une dotation seuil de 20 000 € par jardin, soit 200 000 € au minimum pour les 10 jardins.**

Les communes mettront quant à elles à disposition du matériel et du personnel pour l'entretien et le gardiennage de ces œuvres.

Les candidats pourront **retirer un dossier de participation de juin à fin septembre 2016**. **Un comité scientifique** sélectionnera les dossiers retenus en octobre et novembre 2016.

**Un jury, présidé par un parrain de renom, et composé de représentants des partenaires et de professionnels**, établira le palmarès : 1<sup>er</sup> prix, grand prix spécial du jury, mais aussi prix du public et prix des professionnels.

→ [Le festival « off » d'animations grand public](#)

Tout au long du festival, dans de nombreux lieux du département (à déterminer) seront également organisés :

- **des animations**, telles que des compositions de bouquets (Musée des Arts Asiatiques), des ateliers jardinage, des stands professionnels, des dégustations...
- **des conférences et expositions**,
- **des journées ou week-ends portes ouvertes**, par exemple au lycée horticole d'Antibes.

Les offices de tourisme et guides du patrimoine des communes pourront s'associer à ces rendez-vous. **Le CRT, comme pour l'ensemble du projet JARDIVAL, assurera la promotion du festival.**

Ici sur la Côte d'Azur, le cinéma, la musique, le livre ont déjà leurs festivals, mais **s'il est un art majeur qui méritait également d'être célébré, c'est bien celui des jardins**. Ce sera donc très bientôt chose faite.

Plus largement, avec JARDIVAL, c'est toute la richesse et la beauté du patrimoine naturel de la Riviera franco-italienne, façonné par l'homme depuis des siècles, qui s'apprête à retrouver une éclatante modernité.